AR Prefecture

024-200040400-20231130-2023_194-DE
Reçu le 08/12/2023

Communauté de Communes du Périgord Ribéracois

Délibération du Conseil Communautaire

****

Le jeudi 30 novembre 2023 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à l'Espace André Malraux de Ribérac sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 24 novembre 2023 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	45	Allain Tricoire – Jean-Pierre Prigul – Bernadette Bazinet – Janick Laville -Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Yves Mahaud – Corinne Ducoup – Philippe Bogaert – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond – Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Gilles Mercier – Nicolas Platon – Catherine Bezac-Gonthier – Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Catherine Esculier – Romain Perruchaud – Philippe Chotard – Jean-Pierre Chaumette – Pierre Guigné – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël de Lucas – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Philippe Dubourg – Priça Mortier – Pierre Janaillac – Denis Ferrand – Edwige Badel – Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	1	Géraldine Schulte
Titulaires absents	13	Christine Berthé – Lisa Boyer – Michel Desmoulin – Philippe Boismoreau – Alfred Gonnard – Joël Constant – Francis Lafaye – Clément Lemercier – Géry Denis -Bernard Saint Martin – Christophe Rossard – Jean-Claude Arnaud – Julie Bordet
Procurations	6	Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Philippe Boismoreau à Murielle Cassier Joël Constant à Bruno Limerat Francis Lafaye à Jean-Pierre Chaumette Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Julie Bordet à Denis Ferrand

AR Prefecture

024-200040400-20231130-2023_194-DE
Reçu le 08/12/2023

DELIBERATION N° 2023 /194 : (Code Nomenclature /412)
DATE : 30 NOVEMBRE 2023
RAPPORTEUR : Yves Mahaud
OBJET : Modification du tableau des effectifs

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

- Monsieur le Vice-Président a procédé à la modification de 6 postes jusqu'à ce jour vacants et rendu actifs :

  - 3 postes d'agent de maîtrise à 35h hebdomadaire suite aux avis favorables pour la promotion interne au 1er septembre 2023.
  -1 poste d'agent de maîtrise à 31.5h hebdomadaire suite aux avis favorables pour la promotion interne au 1er septembre 2023.
  -1 poste d'adjoint administratif à 35 heures hebdomadaire suite à la nomination stagiaire au 1er septembre 2023 au service des ressources humaines.

  -1 poste d'agent de maîtrise à 35 heures hebdomadaire au 1er août 2023 suite à la nomination après réussite au concours.

- Monsieur le Vice-Président propose de procéder aux modifications suivantes :

  -la création d'1 poste d'attaché principal suite à la réussite à l'examen professionnel d'un agent et aux avis favorables à l'avancement de grade au 01/12/2023 et suppression du poste d'origine d'attaché suite à avis favorable du CST en date du 15 novembre 2023 ;

- Monsieur le Vice-Président a procédé à la modification d'1 poste jusqu'à ce jour actif et rendu en disponibilité :

  -1 poste d'adjoint technique à 35h hebdomadaire suite à la demande de mise en disponibilité d'un agent des services techniques au 1er novembre 2023.

- Monsieur le Vice-Président propose de procéder aux modifications suivantes :

  Vu le CST du 15 novembre 2023

  -la suppression de 2 postes d'ATSEM principal 1ère classe à 35h hebdomadaire suite à la nomination par la promotion interne de 2 agents ;

  -la suppression d'1 poste d'ATSEM principal 1ère classe à 31.5h hebdomadaire suite à la nomination par la promotion interne d'1 agent ;

  -La suppression d'1 poste d'adjoint technique principal 1ère classe à 35h hebdomadaire suite à la promotion interne de l'agent ;

  -la suppression d'1 poste d'adjoint technique à 35 heures hebdomadaire suite à la nomination agent de maîtrise au 1er août 2023 suite à réussite au concours ;

  -La création d'un poste d'adjoint administratif à 32 heures hebdomadaires et suppression du poste d'origine à 28 heures hebdomadaires au 01 décembre 2023, suite à augmentation de temps de travail au service Communication et OPAH ;

AR Prefecture

024-200040400-20231130-2023_194-DE
Reçu le 08/12/2023

Le tableau des effectifs recense désormais 127 postes dont 116 postes pourvus représentant 110 ETP, 10 disponibilités et 1 poste vacant.

Par ailleurs, la collectivité compte 1 contrat VTA à temps plein, 3 contrats de projet à temps plein, 17 contrats de missions temporaires représentant 13.01 ETP, 12 CDD représentant 9.27 ETP

Le tableau des effectifs à date du 1er décembre 2023 est le suivant :

EMPLOIS PERMANENTS	DUREE HEBDO MADAIRE	POSTES CREES	EFFECTIF POURVU		POSTES VACANTS
FONCTIONNAIRES			dont actifs	dont dispos	
Attaché hors classe	35	1	1	0	0
Attaché principal	35	1	1	0	0
Attaché	35	3	3	0	0
Rédacteur Principal 1°Classe	35	3	3	0	0
Rédacteur Principal 2°Classe	35	1	1	0	0
Rédacteur	35	2	1	0	1
Adjoint Administratif Principal 1° classe	35	3	3	0	0
Adjoint Administratif Principal 1° classe	30	1	1	0	0
Adjoint Administratif Principal 2°classe	35	2	2	0	0
Adjoint administratif	35	6	5	1	0
Adjoint administratif	32	1	1	0	0
Ingénieur principal	35	1	1	0	0
Agent de maîtrise principal	35	4	4	0	0
Agent de maîtrise	35	11	11	0	0
Agent de maîtrise	32	1	1	0	0
Agent de maîtrise	31,5	1	1	0	0
Agent de maîtrise	31	1	1	0	0
Agent de maîtrise	30	1	1	0	0
Adjoint technique Principal 1°classe	35	1	1	0	0
Adjoint technique Principal 1°classe	30	1	1	0	0
Adjoint technique Principal 2° classe	35	5	5	0	0
Adjoint technique Principal 2° classe	31	1	1	0	0
Adjoint technique Principal 2° classe	30	2	2	0	0
Adjoint technique Principal 2° classe	16	1	1	0	0

AR Prefecture

024-200040400-20231130-2023_194-DE
Reçu le 08/12/2023

Adjoint technique Principal 2° classe	15	1	1	0	0
Adjoint technique	35	12	9	3	0
Adjoint technique	33	2	2	0	0
Animateur principal 1° classe	35	1	1	0	0
Animateur	35	2	2	0	0
Adjoint d'animation principal 1°classe	35	9	7	2	0
Adjoint d'animation principal 1°classe	30	1	1	0	0
Adjoint d'animation principal 1°classe	24	1	0	1	0
Adjoint d'animation Principal 2°classe	35	3	3	0	0
Adjoint d'animation Principal 2° classe	31	1	1	0	0
Adjoint d'animation Principal 2° classe	30	2	2	0	0
Adjoint d'animation	35	13	13	0	0
Adjoint d'animation	33	1	1	0	0
Adjoint d'animation	32	2	1	1	0
Adjoint d'animation	30	3	2	1	0
Adjoint d'animation	24	2	2	0	0
Adjoint d'animation	23,37	1	0	1	0
Educateur des activités physiques et sportives	35	1	1	0	0
Opérateur Territorial Principal des activités physiques et sportives	35	3	3	0	0
Opérateur Territorial des activités physiques et sportives qualifié	35	1	1	0	0
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	35	1	1	0	0
ATSEM principal 2°classe	35	2	2	0	0
ATSEM principal 2°classe	27	1	1	0	0
AGENTS CONTRACTUELS					
Attaché CDI	35	1	1	0	0
Rédacteur Principal de 2°classe CDI	35	1	1	0	0
Adjoint administratif en CDI	35	1	1	0	0
Adjoint technique	21	1	1	0	0
Adjoint technique	20	1	1	0	0
Adjoint d'animation CDI	17	1	1	0	0

AR Prefecture

024-200040400-20231130-2023_194-DE
Reçu le 08/12/2023

Le conseil communautaire, ouï l'exposé de M. le Vice-Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE :

A - Le tableau des effectifs est modifié tel que présenté ci-dessus ;

B - Les crédits nécessaires à la rémunération des agents et les charges sociales s'y rapportant seront inscrits au budget intercommunal 2023 aux chapitres prévus à cet effet.

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXPEDITION CONFORME

Décision du Conseil Communautaire : **Votes pour** : 52 **Votes contre** :0 **Abstentions** : 0	Publié le 12 / 12 / 2023

La secrétaire de séance du 30 Novembre 2023
Murielle Cassier

Le Président de la Communauté
de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet

Signature numérique de Didier BAZINET
PRESIDENT
Le 08/12/2023 11:20:41